

GÉOGRAPHIE MILITAIRE

VI

ALGÉRIE et TUNISIE

Colonel NIOX

Nb de pages : 22	Taille :	Date : Décembre 2005
Référence : GÉOGRAPHIE MILITAIRE - ALGÉRIE et TUNISIE - 2ème édition - 1890		
Auteurs : Colonel NIOX		
Chapitre : DEUXIÈME PARTIE. - POPULATION.		
Destinataires : Visiteurs du site http://aj.garcia.free.fr		
Remarques		
Merci pour vos encouragements à aj.garcia@free.fr		

Plein écran

Sommaire

DEUXIÈME PARTIE	7
POPULATION	7
Espagnols	9
Italiens	9
Maltais	10
Indigènes	10

DEUXIÈME PARTIE.

POPULATION.

Le tableau ci-dessous donne les résultats comparatifs des recensements de 1876, 1881, et 1886.

	1876	1881	1886
Français (non compris l'armée)	155,727	195,418	219,627
Israélites indigènes	33,287	35,665	42,595
Musulmans, sujets français ¹	2,462,936	2,842,497	3,262,422
Marocains et tunisiens	-	-	22,340
Espagnols	92,510	109,166	
Italiens	25,759	32,237	
Maltais	14,220	14,700	² 205,212
Allemands	5,722	3,949	
Autres étrangers	17,524	21,302	
TOTAUX	2,807,685	3,254,934	3,752,196
Dont population européenne	311,462	376,772	424,839

¹Le recensement des indigènes a lieu nominativement en territoire civil et numériquement pour les tribus en territoire militaire.

²Le recensement de 1886 n'a pas distingué les pays d'origine des étrangers.

L'augmentation constatée par les dénombrements de 1881 et de 1886 est due, en ce qui concerne les Européens, au mouvement d'immigration et à l'excédent des naissances sur les décès; l'augmentation de la population indigène est due, partie à l'excédent des naissances, partie à ce que, le territoire civil ayant été augmenté, le recensement nominatif a porté sur un plus grand nombre d'individus qui échappaient antérieurement au dénombrement. Les Français forment ainsi environ 53 p. 100 de la population européenne totale.

Les Espagnols ³, les Italiens, et les Maltais, dont les pays d'origine sont voisins de l'Algérie, s'y développent plus rapidement que les Français; les Français plus que les Allemands. Pour 1000 décès, les Espagnols ont 1334 naissances (la moyenne est de 1297 en Espagne). Les Espagnols ont en moyenne plus de 6 enfants par ménage. Pour 1000 décès, les Italiens ont 1497 naissances (moyenne de 1232 en Italie). Les Italiens ont en moyenne plus de 5 enfants par ménage. Pour 9000 décès, les Maltais ont 1479 naissances (moyenne de 1375 à Malte). On voit donc que les conditions de milieu paraissent plus

³Par une convention consulaire spéciale (7 janv. 1862), les Espagnols ont la faculté d'opter pour le service militaire en Algérie, tout en conservant leur nationalité.

favorables à l'accroissement des familles espagnoles et italiennes en Algérie que dans leur propre pays. Pour 1000 naissances, au contraire, les Allemands ont 1195 décès. Il est à craindre que les Alsaciens-Lorrains ne soient pas non plus très favorisés au point de vue de l'acclimatement, à moins qu'ils ne se fortifient par des croisements avec les races méridionales. Quant aux Français, pour 9000 décès, ils ont 1315 naissances (en France 1439 seulement). La moyenne des enfants est de plus de 3 par ménage. D'après les calculs basés sur la statistique de 1881 et sur l'année 1885, on a constaté que, pour 1000 décès ; on comptait :

	Jusqu'en 1881.	En 1885.
Français	431	122
Espagnols	133	167
Italiens	150	122
Maltais	148	137
Allemands	83	70
Israélites	-	182

La troisième génération arrive aujourd'hui à l'âge adulte, et tout fait espérer que l'accroissement de notre race suivra une marche progressive, d'autant plus que, depuis quelques années, les désastres causés par le phylloxéra ont poussé en Algérie de nombreux colons des provinces méridionales de la France, plus aptes que ceux du nord à prospérer dans ce climat, qui se rapproche du leur. L'accroissement annuel, qui n'est que de 3,16 p. 1000 dans la mère-patrie, devient 8,89 en Algérie ; mais ces conditions favorables paraissent ne s'être établies que depuis quelques années seulement.

Ces conclusions ne sont d'ailleurs que provisoires, parce que les chiffres, qui les résument, sont le résultat d'une statistique de trop peu d'années. On peut admettre pourtant que la race française a fini par triompher des difficultés de l'acclimatement, que les Européens du nord se maintiennent avec peine en Algérie, et qu'au contraire les Européens du bassin de la Méditerranée, surtout les Espagnols, les Italiens, et les Maltais, appartenant à des races qui ont reçu plus ou moins de sang africain, et vivant dans des conditions analogues à celles de leur propre pays, se reproduisent avec progrès.

D'ailleurs, sous l'influence de la culture, des vallées, autrefois malsaines, sont devenues plus salubres, et les conditions générales de vie pour les Européens s'améliorent de jour en jour. On peut donc tirer de ces observations une conclusion utile c'est qu'il faut arrêter l'émigration des hommes du nord, encourager celle des hommes du midi ⁴, et qu'il y aurait avantage à recruter les troupes d'Afrique dans les contingents du Languedoc et de la Provence. Les tableaux du recrutement donnent pour l'année 1880 les résultats suivants :

	Français	Israélites	Espagnols	Totaux
Inscrits	1489	393	345	2227
Exempts pour infirmités	153	83	79	335
Bons pour le service	1336	310	266	1892

⁴La démographie figurée de l'Algérie, par le Dr Ricoux, 1880.

Espagnols.⁵

Dans le groupe européen étranger, la supériorité numérique appartient aux Espagnols ; ils forment les 3/5 de la population étrangère et le 1/4 de la population civile européenne. Leur densité croit de l'est à l'ouest :

- 3,894 dans le département de Constantine ;
- 42,043 dans le département de d'Alger ;
- 68,383 dans le département de d'Oran, où l'on ne compte que 58,085 Français.

Leur centre principal est Sidi bel Abbès.

Il ne faut qu'une vingtaine d'heures et un bon vent, pour amener les balancelles d'Espagne sur les côtes oranaises ; le paquebot met huit heures de Carthagène à Oran.

Dans toute la partie occidentale de la province d'Oran, à l'exception de Tlemcen, presque toutes les villes et les villages sont espagnols. A Oran, à Sidi bel Abbès, à Saint-Denis-du-Sig, le nombre des Espagnols est tellement considérable que l'on n'entend presque jamais dans les rues un son de notre langue. A la suite des massacres des ouvriers des chantiers d'alfa, au début de l'insurrection de 1881, les Espagnols étaient partis en masse ; mais ils sont revenus depuis lors en plus grand nombre. La misère et la famine, qui sévissent d'une manière presque continue dans les provinces d'Almería, d'Alicante, de Valence, les chassent sur nos côtes hospitalières, où ils sont sûrs de trouver un travail rémunérateur. En 1882, d'après les renseignements fournis par le consulat d'Espagne, il en est arrivé, dans le seul port d'Oran, une moyenne de 53 par jour. Tous ne restent pas, à vrai dire ; un grand nombre, les quatre cinquièmes environ, viennent seulement faire les récoltes, puis s'en retournent au pays. Cet afflux constant de nouveaux émigrants exerce une action réelle sur les Espagnols qui sont déjà fixés dans la colonie, et fortifie les liens qui les rattachent à la mère-patrie.

La plupart sont des hommes à mœurs rudes, souvent turbulents, d'ailleurs énergiques, durs au travail, s'accommodant au labeur le plus pénible. Quelques-uns se fixent dans la colonie mais un très petit nombre seulement sollicitent la naturalisation. En vertu de la convention consulaire du 7 janvier 1862, sont naturalisés de droit, s'ils le demandent, ceux qui optent pour le service militaire en Algérie (154 en 1880 et en 1881).

Les gens des Baléares, les Mahonais, comme on les appelle indistinctement, ne font pas corps avec les Espagnols. Ils sont de mœurs plus paisibles. Excellents maraîchers, très laborieux, ils constituent certainement le groupe le plus estimable de l'élément étranger.

Italiens.

Les Italiens sont en grand nombre dans la province de Constantine, et, à l'inverse des Espagnols, leur densité décroît de l'est à l'ouest ; la plupart des pêcheurs et marinières sont Napolitains ou Siciliens ; les Sardes sont cultivateurs ; les Piémontais fournissent la majeure partie de la main-d'œuvre pour les terrassements.

⁵D'après les calculs antérieurs à 1881.

La population italienne est pauvre, besoigneuse, se nourrit mal ; ses mœurs sont grossières ; elle pullule néanmoins.

Maltais.

Les Maltais ne se dépaysent guère en venant en Algérie ; ils sont ordinairement jardiniers ou petits commerçants, et prospèrent généralement.

Quant aux autres nationalités, elles sont trop faiblement représentées pour qu'elles aient un rôle distinct à jouer.

Il est certain que l'œuvre de la colonisation a été puissamment aidée par le concours de ces ouvriers étrangers ; il n'en est pas moins vrai aussi que leur nombre toujours croissant, et tendant à dépasser la population française, constitue un embarras dans le présent et un péril pour l'avenir ; mais on peut espérer toutefois que les mariages mixtes, qui sont assez fréquents surtout entre Français et étrangères, le développement de l'instruction dans les écoles françaises, la persistance des familles pendant plusieurs générations sur le même sol, amèneront une fusion naturelle au profit des intérêts français, à moins qu'il ne se forme un peuple nouveau, les Algériens, qui se particulariserait de plus en plus, comme se sont particularisés les Américains, éventualité dont l'échéance n'est pas encore prochaine, mais que le politique philosophe doit prévoir et peut craindre. Le nombre des naturalisations est relativement très faible ⁶.

Les inconvénients du développement de la population de race espagnole et de race italienne seraient encore plus grands si l'Espagne et l'Italie ; prenant pied sur les côtes de l'Afrique septentrionale, il s'y créait ainsi des centres d'attraction pour leurs nationaux ; mais le Maroc est un pays qui ne se laisse pas facilement entamer, quels que soient les efforts faits par l'Espagne ; d'autre part, l'occupation de la Tunisie par la France a écarté l'éventualité du voisinage immédiat de l'Italie.

Indigènes.

La population indigène de l'Algérie comprend deux races distinctes : les Berbères ou Kabyles, et les Arabes.

⁶Cependant le sénatus-consulte de 1865 n'impose en Algérie d'autres conditions que 21 ans d'âge et 3 ans de résidence, et la naturalisation est obligatoire pour obtenir des concessions de terres.

De 1865 à 1881, on a compté 5,606 étrangers naturalisés Français, dont 4,428 Européens, 7 Américains, 971 musulmans, 200 israélites (avant le décret de 1870).

1,420 Allemands,	soit	32,07 p. 100.
1,391 Italiens,	soit	31,41 p. 100.
990 Espagnols,	soit	22,36 p. 100.
627 divers,	soit	14,16 p. 100.
4,428	soit	100 p. 100.

soit, pour une période de 16 ans, une moyenne de 276 par an.

Les **Kabyles**, qu'on regarde comme les descendants des-Berbères, sont les plus anciens habitants du pays. Par leur idiome, ils ne se rattachent ni aux peuples sémitiques, ni aux peuples indo-européens ⁷. C'étaient eux qui formaient le fond de la population de la Berbérie à l'époque romaine ; ils sont, en majeure partie, sédentaires.

Les **Arabes**, en général nomades, sont les conquérants musulmans.

Cette division de la société indigène en Kabyles et en Arabes a été très contestée. On a prétendu que la race kabyle ou berbère, celle qui est, depuis un temps immémorial, en possession du sol, est non seulement restée pure de tout mélange dans certaines parties montagneuses, mais encore que, presque partout, elle a absorbé les conquérants successifs. Certaines tribus, que nous appelons arabes ou kabyles, seraient donc, en réalité, du même sang, et les différences que l'on constate entre elles, ne seraient pas la conséquence d'une différence d'origine, mais seulement d'une différence dans les habitudes ordinaires de la vie. Ainsi, les unes seraient sédentaires, parce qu'elles vivent dans les montagnes ou auprès des terres propres à la culture ; les autres seraient nomades, parce que, vivant dans les steppes, elles sont obligées à de grands déplacements pour chercher des pâturages pour leurs troupeaux.

La société indigène se divise d'ailleurs en castes très tranchées.

Au point de vue traditionnel, elle se compose, a-t-on dit ⁸, de quatre éléments bien distincts : les *marabouts*, les *chorfa* ⁹, les *djouad*, les *zenatza*. Les **marabouts** ¹⁰ viennent en général de l'ouest. Beaucoup ne sont autres que les descendants des Almoravides, ces guerriers célèbres qui, vers le milieu du XIème siècle, s'élançaient des rives du haut Sénégal à la conquête du Maghreb el-Akça (l'Occident le plus éloigné), où ils fondèrent la ville de Maroc. Ils s'emparèrent aussi, avant de passer en Espagne, de la partie occidentale de l'Algérie. (On donne également le nom de marabouts à certaines individualités, remarquables par leur piété.)

Les **chorfa** sont les descendants de la lignée du Prophète par sa fille Fatma, épouse d'Ali. Ces chorfa sont nombreux dans tout l'ouest de l'Afrique. La famille régnante du Maroc est d'origine chérifienne.

Les chorfa et les marabouts sont les hommes qui, par leur influence religieuse, dirigent l'opinion publique des masses indigènes. Plusieurs des agitateurs qui ont fomenté, par leurs prédications, des insurrections en Algérie, ont pris le titre de chérif sans en avoir certainement le droit par leur origine.

Les **djouad** sont d'origine arabe. Leurs hordes pillardes, traversant la Basse-Égypte, se sont d'abord abattues sur la Tripolitaine et sur la Tunisie, puis sur l'Algérie, saccageant tout sur leur passage. Ils se sont créé un rang prédominant, une sorte de noblesse basée

⁷Dans l'Inde dravidiennne, on trouve un peuple warwara ; dans l'ancienne Perse, le Barbaristan ; sur les côtes de la mer Rouge, les Barbara ; sur le Nil moyen, les Barabra. Ces différents peuples se rattachent peut-être à la famille des Ibères.

⁸*Situation politique de l'Algérie*, par Gourgeot, ex-interprète principal de l'armée d'Afrique. Paris, Challamel, 1881.

⁹*Chérif*, au pluriel *Chorfa*.

¹⁰Le mot arabe *merabet*, dont nous avons fait *marabout* et les Espagnols *almoravide*, en dénaturant la forme plurielle *el-merabtine*, signifie assidu, lié ; de là, hommes liés à Dieu.

sur la force de leurs armes, comme celle des seigneurs du moyen âge. Leur descendance en jouit encore ; c'est ce qui fait dire qu'ils sont de noblesse militaire. Nous trouvons souvent chez eux ; ou chez ceux qui se donnent pour tels, de fort bons auxiliaires, lorsque l'on peut les soustraire à l'influence des marabouts.

Les **zenatza** sont les descendants des anciens maîtres du pays, qui ont survécu à toutes les invasions. Ils sont de race berbère, et, en fait, beaucoup d'individus qui prétendent aux trois autres castes sont eux-mêmes zenatza, c'est-à-dire Berbères ¹¹.

Le classement en Berbères et en Arabes que l'on aurait prétendu faire d'après la langue, ne reposerait non plus sur aucune base certaine. On trouve, en effet, des populations incontestablement de race berbère, comme dans le cercle de Djidjelli, et qui parlent exclusivement l'arabe.

Les déductions fournies par la comparaison des langues ne peuvent d'ailleurs suffire pour éclairer les questions relatives aux origines ethniques des peuples. Des nations entières changent de langue et de religion. Les Bulgares, qui parlent une langue slave et ont adopté la formule religieuse des slaves, sont d'origine tartare. Dans des provinces entières de la France, si profondément impressionnée par la langue et par la civilisation des Latins, le fond de la population est d'une filiation celtique ou germanique, mais elle l'ignore elle-même et s'en préoccupe peu.

L'histoire nous montre ainsi presque tous les peuples se formant des éléments les plus divers, de sorte que l'on peut dire qu'il n'existe pas de race absolument pure.

Au point de vue des conclusions pratiques à en tirer, cette recherche ethnique nous paraît d'ailleurs stérile et nous n'y insisterons pas. Peu important les origines différentes des populations, si elles ont les mêmes mœurs, si elles sont réunies sous les mêmes lois, si les mêmes intérêts les préoccupent, et si les mêmes passions les agitent.

Mais, en Algérie, il n'y a pas identité de mœurs dans toute la population indigène. Une partie est sédentaire et cultive la terre ; l'autre est nomade et vit des produits de ses troupeaux.

Leurs intérêts sont opposés, et, depuis l'origine du monde, l'histoire nous dit les luttes et l'antagonisme du pasteur et du laboureur.

C'est dans cette diversité de vie, qu'il faut rechercher surtout les caractéristiques des deux grandes fractions de la société indigène de l'Algérie.

Il n'en est pas moins certain qu'on y reconnaît deux races parfois juxtaposées, parfois mêlées ensemble et confondues.

¹¹Cette opinion, soutenue par un auteur dont l'autorité est estimée, mérite d'appeler l'attention. « Je le dis avec une profonde conviction, écrit M. Gourgeot, le peuple d'Algérie n'est point celui qui, obéissant à la puissante impulsion de Mahomet et de ses successeurs, sortit jadis des déserts de l'Arabie pour s'élancer à la conquête du monde. Ce n'est point ce peuple arabe qui, après avoir été l'effroi de l'Europe, s'est énérvé dans les grandeurs de la domination et les molleses de la vie sédentaire, puis s'est laissé morceler et a fini par disparaître. Le peuple en présence duquel nous nous trouvons, est ce peuple berbère tellement vivace, qu'il résiste à tous les ravages, qu'il survit à tous les conquérants. Voilà pourquoi, à deux mille ans de distance, nous l'avons retrouvé tel qu'il apparut aux Romains dans la Numidie. Ce sont toujours les mêmes cavaliers : maigres, basanés, nerveux, infatigables, et intrépides. »

Refoulés par les envahisseurs successifs, les **Berbères** se sont réfugiés dans les montagnes, et c'est là qu'on retrouve leurs tribus, à peu près pures de tout mélange, et parlant une ancienne langue pour laquelle ils n'ont pas de signes particuliers de transcription ¹².

Le caractère principal de l'organisation kabyle est l'indépendance des tribus, mais des intérêts communs les amènent à se grouper momentanément et à constituer des ligues temporaires.

Les Berbères se trouvent dans le Djurdjura, dans les Babor, régions que l'on désigne sous le nom de Grande et Petite Kabylie, dans les massifs du Dahra, des Traras, de l'Ouarsenis, de l'Aurès, dans quelques oasis du Sahara. On rencontre parfois chez eux des hommes au teint clair, aux cheveux blonds et aux yeux bleus ; mais le type dominant est brun, aux formes massives, à la tête carrée. Ils sont attachés à la terre, vivent dans des villages, cultivent le sol. Grâce à ces caractères généraux, on avait pensé pouvoir les amener plus facilement à nos mœurs ; l'insurrection de 1871 a montré quels sentiments cette population nourrissait à notre égard ; on n'a pas toutefois désespéré encore d'obtenir une certaine assimilation.

Les Kabyles du Djurdjura ont pu traverser la période de la domination turque sans être soumis. Ce n'est qu'en 1857 qu'ils furent domptés par le général Randon ¹³. L'organisation de la tribu kabyle est démocratique. La tribu se fractionne en communes, *déchera* ou *thaddart*, qui se subdivisent en *karouba* ou familles ; les délégués des karoubas, *amin*, élus chaque année, forment la *djemmaâ*, sorte de conseil municipal, qui sert d'intermédiaire entre les indigènes et l'autorité française, et qui administre les affaires communes.

La thaddart, ou village, est la véritable unité constituée de l'organisation sociale.

« L'Arabe de race pure est grand, mince, élancé, musculeux, le nez aquilin, le visage ovale, les dents éclatantes ; le front, étroit et fuyant, manque seul de noblesse. C'est surtout dans l'aristocratie saharienne, parmi les nomades, que ce type se voit dans toute sa beauté. » On trouve des individus abâtardis par la misère ; mais le nombre en est faible, parce que, enfants, ils ont été exposés à toutes les intempéries et à toutes les fatigues, et que la sélection naturelle a fait disparaître les sujets imparfaitement constitués. Ceux qui restent sont « comme de l'acier trempé » ¹⁴.

L'Arabe, c'est le pasteur, le cavalier qui aime les grands espaces et vit sous la tente. Dédaigneux du travail de la terre, il reste fidèle au précepte de Mahomet : « Où entre la charrue, entre la honte. » Quelques tribus ont fini cependant par se fixer au sol. L'administration française s'efforce de les rendre sédentaires en les constituant propriétaires

¹²Convertis à l'islamisme, après avoir été chrétiens, ils sont assez indifférents on matière religieuse. Leurs femmes jouissent d'une grande liberté. Certaines coutumes bizarres, parfaitement incompatibles avec les préceptes du Coran, ont été conservées dans quelques tribus. C'est ainsi que, dans un village des montagnes à l'ouest de Bougie, l'étranger choisit à son gré, parmi les femmes, une compagne temporaire pour le temps de son séjour. Les coutumes imposent à son hôte, et, à défaut, à la *djemmaâ*, le soin de faciliter son choix.

¹³Voir plus loin le Précis historique de la conquête, et plus haut la description de la Kabylie et celle de l'Aurès.

¹⁴Colonel Noëllat, *L'Algérie en 1881*.

et en partageant les terres qui étaient restées indivises.

Sous la tente, les Arabes sont groupés en tribus, subdivisées elles-mêmes en *ferka* et en *douar*. Les chefs de douar forment la *djemmad*, qui a le même rôle que chez les Kabyles.

L'organisation politique des Arabes est en général aristocratique. Il existe chez eux trois espèces d'aristocraties : une aristocratie militaire, les djouad, représentée par les descendants des anciennes familles conquérantes ; une aristocratie religieuse, formée par les descendants des marabouts, dont l'influence est en rapport avec leur réputation de sainteté, et une aristocratie de race formée par les chorfa, qui font remonter leur généalogie à Mahomet.

Abd el-Kader appartenait à la fois à l'aristocratie militaire et à l'aristocratie religieuse ; c'est la raison du grand prestige qu'il exerçait.

L'Arabe de nos jours nous montre le tableau exact de la vie pastorale des temps bibliques. Il n'a pas changé, moins sans doute parce que le caractère de l'homme est immuable, que parce que les conditions dans lesquelles il vit sont les mêmes. La persistance du climat et la similitude des productions de la terre amènent naturellement la persistance du type d'homme approprié au même milieu. Dans des conditions où l'Européen ne peut vivre sans souffrir et ne peut se propager, l'Arabe, au contraire, se trouve à son aise.

L'Arabe est merveilleusement adapté à la terre et au climat des Hauts-Plateaux et du Sahara. C'est son domaine ; il y aurait folie à le lui disputer et à prétendre lui substituer les hommes de notre race dont l'adaptation demanderait le sacrifice de plusieurs générations, et, lorsque cette adaptation serait achevée, l'Européen aurait disparu, un nouveau type d'hommes aurait été créé. Mais, dans les vallées et sur les montagnes du Tell, partout où le climat et les cultures sont analogues à ceux de l'Europe, l'Européen tend à remplacer l'Arabe. Celui-ci ne nous est point assimilable ; les habitudes de race, plus encore que les préjugés religieux, élèvent entre l'Arabe et nous une barrière qui ne sera sans doute jamais renversée. A côté des superbes cultures de nos colons, de leurs habitations propres et salubres, l'Arabe continue à vivre sous ses misérables gourbis et à gratter superficiellement un sol admirablement fécond, sans prendre la peine de le défricher ; cultures et abris portent un singulier caractère de vie au jour le jour, insouciant, imprévoyant, sans lendemain. « Les générations se succèdent sans laisser pour leur survivre d'autres œuvres que quelques tombeaux. »

Les indigènes fournissent pourtant à nos fermes, et même à nos industries, une main-d'œuvre précieuse dont on ne saurait se passer.

Il n'est donc pas possible de les refouler ; nos intérêts même nous le commanderaient, si nos mœurs ne répugnaient à cette politique sauvage ; il y a d'ailleurs place pour eux et pour nous sur un territoire très vaste que la colonisation française n'est pas encore près de combler.

D'ici longtemps encore, la France ne saurait fournir, en nombre suffisant, les travailleurs agricoles nécessaires ; et, s'il faut être réduit à attirer dans notre colonie des

Espagnols et des Italiens, mieux vaut conserver les indigènes, qui, du moins, sont sujets français et assujettis aux conséquences de la conquête.

Quelques grands propriétaires arabes ont cependant suivi nos exemples de culture ; quelques hommes instruits entrent dans nos administrations ; mais, en réalité, les efforts faits pour amener l'Arabe à nos idées et à notre manière de vivre n'ont encore donné aucun résultat sérieux.

Les exceptions individuelles que l'on pourrait citer ne font que confirmer la généralité de ce fait d'expérience. Très souvent même les jeunes Arabes élevés au milieu de nous reprennent ; dès qu'ils le peuvent, la vie de la tente, et l'on voit des jeunes filles, habituées aux délicatesses de l'éducation européenne, préférer la vie du douar à la condition honorée qu'elles auraient dans la société française. « La louve retourne au loup. »

Après un demi-siècle de domination en Algérie, nous sommes encore fort imparfaitement renseignés sur les détails de la vie sociale des populations indigènes. La famille musulmane est close ; il est fort difficile, sinon impossible, de se rendre un compte exact des relations qui existent entre ses membres. On sait que l'autorité du père est ordinairement considérable et respectée, mais on a peut-être attribué un rôle trop restreint à la femme, épouse ou mère.

Dans les classes inférieures de la société arabe, comme dans toutes les sociétés d'ailleurs, la femme n'est souvent qu'une servante astreinte aux labeurs les plus pénibles, tandis que l'homme est plus ou moins paresseux. Le contrat de mariage peut bien n'être qu'une sorte de contrat de louage ou d'association inégale, facile à rompre par le divorce et qui asservit l'être le plus faible à la tyrannie du plus fort, en lui réservant toutefois certaines garanties ; mais, dans les classes élevées, il en est autrement. Si les coutumes ne permettent pas aux femmes musulmanes la société des hommes ; cette règle de bienséance ne les prive pourtant pas de l'influence que, dans tous les pays, elles exercent sur l'homme par leurs charmes ou par leur intelligence. On sait quelle action importante ont souvent eue en politique, les femmes, mères ou épouses des sultans ; il est impossible qu'en pays musulman cette action ne soit pas également notable dans le domaine restreint de la famille ; mais on l'ignore, parce qu'il n'est pas convenable de questionner un musulman sur ce sujet.

La mère est toujours très respectée de ses fils ; elle exerce sur eux un ascendant d'autant plus certain que c'est elle qui leur choisit l'épouse, qu'ils ne peuvent ni voir, ni connaître avant le mariage.

La fille a droit à sa part d'héritage ; cela seul ne suffirait-il pas pour lui assurer une certaine indépendance relative et pour faire pressentir les égards dont elle doit être l'objet ?

Des femmes ont acquis, en Algérie même, une grande réputation de sainteté ; leur mémoire est vénérée à l'égal de celle des marabouts les plus saints. Comment concilier ces sentiments avec l'état d'abjection que l'on attribue trop légèrement à toutes les femmes musulmanes ? Il est vrai que l'ignorance dans laquelle elles vivent des choses extérieures, et leur défaut d'instruction doivent singulièrement restreindre la portée de leur influence.

Quelques filles, en trop petit nombre encore, fréquentent les écoles françaises-arabes et font preuve d'autant de facilité et de malice que leurs petites compagnes européennes.

C'est par la vulgarisation de cette instruction dans les deux sexes que l'on peut sans doute espérer diminuer la distance qui sépare les deux races et atténuer l'hostilité qui les divise.

Quelques efforts sont faits dans ce sens, mais depuis trop peu de temps encore pour qu'on puisse préjuger des résultats que l'on pourra obtenir. Il est permis de penser cependant que, pour transformer les indigènes en sujets français, pour les préparer à l'adoption de nos idées, de notre législation, de nos tribunaux, le meilleur moyen doit être de répandre parmi eux la connaissance du français, de multiplier par conséquent les écoles, de manière à soustraire les enfants à l'influence de tolba ignorants et fanatiques, qui ne leur apprennent qu'à psalmodier le Coran en leur inculquant la haine du chrétien ¹⁵.

Outre les deux races principales de la société indigène, Kabyles et Arabes, on distingue :

Les **Maures** ¹⁶ ou Hadar, habitants des villes ; ils ne forment pas une race spéciale, mais ils offrent en quelque sorte la synthèse de toutes les races qui se sont succédé sur le sol de l'Algérie : Phéniciens, Berbères, Romains, Arabes, Turcs, Européens ; renégats ou captifs. En général, indolents, lymphatiques, chargés d'embonpoint, d'une lenteur apathique, et, par conséquent, peu dangereux, ils subissent les événements avec une indifférence passive. S'ils ne sont pas marchands, ils aspirent aux emplois paisibles et peu fatigants des magistratures indigènes, ou servent comme simples salariés de l'Administration.

Les **Coulouglis** descendaient de l'union des Turcs avec les femmes du pays. C'était une population brave, maintenue par les Turcs dans une position subalterne, mais qui les servait pourtant avec bravoure.

Ils ont été les premiers auxiliaires des Français, mais ils disparaissent peu à peu comme population distincte et se fondent avec les Maures.

Les **Nègres**, amenés en grand nombre du Soudan, étaient vendus comme esclaves sur les marchés du Sahara ; mais, en général, on les traitait avec douceur, on les convertissait à l'islamisme, on les affranchissait volontiers ; les négresses devenaient les femmes de leurs maîtres, et leurs enfants naissaient libres. (La famille régnante au Maroc a du sang noir.)

Il s'établissait souvent entre maîtres et serviteurs des liens d'affection étroite et de dévouement réciproque dont on cite les exemples les plus touchants. L'esclavage en Algérie n'avait donc rien des formes brutales de l'esclavage antique, ni surtout de l'esclavage américain moderne.

Les nègres forment toujours une population laborieuse ; ils s'emploient d'ordinaire aux travaux manuels. Dans les oasis du Sud, les nègres ou les métis sont les seuls qui

¹⁵Voir *De la vulgarisation de la langue française chez les Arabes*, par M. Hartmayer ; chef du bureau arabe de Médéa.

¹⁶Le nom de Maure dérive du mot *maghreb* (l'occident) ; comparez Maughrébin.

puissent résister aux chaleurs sahariennes et aux influences morbides des miasmes des bas-fonds.

Les **Israélites** sont très nombreux. Ils descendent en partie des juifs de la dispersion, mais, en plus grand nombre encore, de prosélytes de différentes races, renforcés au XI-Vème et au XVème siècle par l'émigration des juifs d'Espagne ; ceux-ci acquièrent bientôt une grande prépondérance.

Le juif africain ne se trouve plus guère que dans le Sud. Dans le Tell, dans les villes surtout, l'élément espagnol domine. Les juifs ont été maintenus par les Turcs dans une condition très humiliée ; l'Arabe professe pour eux le mépris le plus absolu. Comme toutes les races qui ont vécu dans l'humiliation, ils se distinguent par un esprit particulier et par des habitudes de dissimulation, parce que la ruse est l'arme des faibles. Ils ne cultivent pas la terre, mais se l'approprient par des prêts usuraires, et la font exploiter par l'Arabe dépossédé. Aussi les sentiments de haine de ce dernier se développent-ils de plus en plus.

Un décret du gouvernement de la Défense nationale, du 10 novembre 1870, dû à l'influence d'un israélite, M. Crémieux, a émancipé les juifs algériens et leur a accordé la naturalisation française avec ses droits et ses charges.

Cette naturalisation en masse d'une population qui n'avait encore adopté ni nos mœurs, ni nos idées, ni même notre langue, était tout au moins prématurée ; elle a eu des conséquences graves en nous aliénant davantage encore les Arabes, et a été une des causes de l'insurrection de 1871.

Elle a eu, en outre, pour résultat de donner aux juifs la majorité aux élections dans un grand nombre de centres. Fatalement ils arriveront, presque partout, aux fonctions administratives électives, et, dans les communes, le trafiquant juif, souvent méprisé et méprisable, sera appelé à administrer les nombreux indigènes qui en dépendent.

Pour ce motif, ceux-ci deviennent, de jour en jour, plus haineux vis-à-vis de la France, qui leur impose cette humiliation ¹⁷, et cette mesure, sur laquelle il paraît d'ailleurs très difficile de revenir, prépare peut-être encore de graves difficultés. Cependant on doit constater que des efforts sont faits par la société juive pour se rapprocher des mœurs françaises. Les jeunes gens servent dans l'armée ; la culture intellectuelle française commence à pénétrer, dans les familles riches ; mais il est difficile de préciser combien ce travail d'assimilation exigera de temps.

La politique française, en Algérie, s'inspirant des idées d'égalité qui sont la base de notre propre vie sociale, a fait tous les indigènes égaux les uns aux autres : Israélites, Kabyles, Arabes, Marabouts, chorfa, djouad, Turcs, Coulouglis, etc., sont traités sur le même pied. Il en est résulté des froissements d'amour-propre chez ceux que nous avons rabaissés, et peu de reconnaissance chez les autres.

« Dire journellement que l'israélite est l'égal du musulman, c'est injurier celui-ci ;

¹⁷L'Arabe méprise profondément le juif, moins à cause de la différence de religion qu'à cause de la différence d'instinct. Le juif algérien, par suite d'une longue oppression, est devenu rusé, avare, sordide, humble, dégradé en un mot. Sa naturalisation était une mesure impolitique et prématurée. L'Arabe nous en garde rancune et mépris. (*L'Algérie en 1881*, colonel Noëllat.)

dire à un homme qui se prétend marabout qu'il est l'égal d'un zenatsi, c'est le blesser cruellement. »

Ni l'un ni l'autre ne le croient, d'ailleurs, et, dans l'intérieur de la société indigène, chacun reprend sa place habituelle.

En résumé, la population indigène de l'Algérie est formée d'éléments très variés ; ce pays est habité par des peuples entièrement différents de physionomie, de mœurs, d'habitudes, d'origine, même de langue et qui, ne sauraient se fusionner.

Les trois types auxquels tous les autres peuvent se rattacher sont : les *sédentaires*, les *nomades*, et les *ksouriens*.

Les indigènes sédentaires habitent tentes, maisons, ou gourbis ; ils sont attachés au sol, et leur principale ressource est la culture ; ce sont, les gens à bœufs et à labours.

Les nomades, gens à chameaux, sont pasteurs, vivent du produit de leurs moutons, changent constamment de place. Il n'y a de différence que dans l'étendue du parcours annuel ; les uns font une migration de quelques lieues ; les autres accomplissent d'énormes voyages. Presque tous cultivent cependant un peu de blé ou d'orge ; plus on est homme de chameaux, moins on a de cultures.

« Ils sont nomades par disposition héréditaire, mais surtout parce que la nature du pays leur impose ce genre d'existence. En l'état actuel, la plus grande partie du Sahara et de la région des Plateaux n'est pas susceptible d'une culture régulière. Ces grands espaces, nus et brûlés pendant la saison sèche, couverts après les pluies d'une belle végétation, forment des pâturages intermittents, des terrains de parcours. La richesse des nomades consiste dans leurs troupeaux ; il faut qu'ils leur trouvent de la nourriture et de l'eau ; de là les migrations régulières du sud au nord et du nord au sud, concordant avec le mouvement des saisons. Aux approches de l'été, les caravanes se mettent en route vers le Tell ; elles y arriveront après la moisson faite ; les bêtes trouveront encore leur pâturage dans les champs dépouillés. A l'automne, quand tombent les premières pluies, on revient sur les Hauts-Plateaux et dans le Sahara. C'est un curieux spectacle que celui d'une tribu en marche : les chameaux, s'avancent gravement, en file, portant les provisions, les tentes, les ustensiles de ménage ; puis viennent quelques bœufs ou vaches maigres, les chèvres, et la masse serrée des moutons, qu'entoure un nuage de poussière ; les femmes, leurs enfants sur le dos, cheminent à pied ; seules, les grandes dames du désert prennent place dans l'attatouch, le palanquin installé sur le chameau. Les hommes, le fusil au poing, sont en avant pour éclairer la route, ou en arrière pour la protéger ; d'autres courent sur les flancs de la longue colonne, surveillant les bêtes, les empêchant de s'égarer ou d'être volées. Le soir, on arrête et l'on campe. La demeure du nomade, c'est la tente ; un grand poteau et deux porches, quelques pieux fichés en terre, supportent ou assujettissent la grande pièce d'étoffe, formée de félidj cousus ensemble. Le félidj est une longue bande de laine et de poil de chameau que les femmes tissent dans les journées où l'on n'est pas en marche. La tente, si belle qu'elle soit, est un médiocre abri ; elle défend mal ses habitants contre le soleil, la pluie, la neige ; mais elle est portable et légère. Elle leur suffit et ils l'aiment ; le nomade reposé mal sous un toit ; il a horreur de nos maisons de pierre.

« Les nomades cultivent peu ; l'élevage est leur grande affaire ; le mouton leur donne de la viande ; la chèvre, la vache, la chamelle leur fournissent du lait. Avec la laine ou le poil de ces animaux, ils ont la matière première de leurs vêtements et de leurs tentes. Le commerce leur est aussi de quelque secours ; ils échangent les dattes récoltées dans les oasis du Sud contre les céréales du Tell ; ils vendent pour l'exportation une partie de leurs troupeaux ; ils n'achètent guère que des grains, quelques armes, et des bijoux pour leurs femmes. En somme, ils ont peu de besoins et savent presque toujours y suffire eux-mêmes. L'instinct nomade se retrouve chez les sédentaires du Tell ; ils se meuvent dans un rayon moins étendu, mais ils se déplacent facilement. En été, la plupart habitent sous la tente ; l'hiver, le froid les oblige à se fabriquer des gourbis ; les murs sont en terre ou en sable grossièrement maçonnés ; la toiture en diss ou en alfa ; ni portes, ni fenêtres, ni cheminées ; le sol n'est pas même battu. Avec ses tentes ou ses gourbis rangés en cercle, à l'écart des routes et des chemins fréquentés, gardé contre les fauves et les intrus par ses chiens maigres toujours grondants, le douar a moins l'air d'un village que d'un campement ¹⁸. »

Les déplacements des tribus sont limités à une zone déterminée par certains droits traditionnels, et que l'autorité doit toujours préciser soigneusement si elle veut éviter entre elles des conflits à main armée. La prise de possession des terres du Tell a restreint les terres de parcours ; mais lorsque les pâturages font défaut sur les plateaux, on doit cependant, sous peine de voir périr les troupeaux, leur assigner des campements dans l'intérieur. Les ressources de pâturages étant limitées, l'accroissement des troupeaux est limité dans une proportion correspondante.

Il y a une certaine grandeur chez le nomade. On le trouve généreux et hospitalier. L'hôte peut se confier à lui tant qu'il sera sous sa tente.

On a souvent accusé injustement l'Arabe de duplicité et de trahison ; on oublie qu'il est le vaincu d'hier, et que nous ne lui avons pas toujours donné nous-mêmes les meilleurs exemples de justice. Doué d'appréciables qualités de courage, le nomade a tous les instincts du fauve, jusqu'à sa cruauté. Silencieux, calme et grave d'ordinaire, il se transforme soudain lorsque la passion fait vibrer ses nerfs ; dans l'éclair de ses yeux, dans la tension de tous ses traits excités par la colère ou par l'ardeur de la lutte, il y a encore une sauvage beauté. Dans son intrépidité, il vient sans armes se jeter jusque sur les baïonnettes, mais cette énergie extraordinaire ne saurait se soutenir longtemps ; elle s'affaisse bientôt, et la fuite sera aussi rapide que l'attaque a été violente. Sous le nom de ksouriens, on entend les habitants des ksour ou villages du Sud. Soumis aux nomades, dont ils sont les serviteurs ou les vassaux, méprisés par eux, d'une autre race peut-être, vivant dans de misérables maisons sordides et en ruines, ils offrent trop souvent un affligeant spectacle de déchéance physique et morale. « La base de l'organisation sociale des indigènes de l'Algérie est la tribu. La tribu, c'est ce que l'Arabe peut comprendre, comme collectivité, avec son sens étroit des intérêts économiques. C'est ce qui peut se grouper facilement au

¹⁸ Colonel Philebert, *L'occupation militaire de l'Algérie*.

jour du danger et marcher sous la direction d'un seul ¹⁹. » C'est une réunion de 100 à 500 tentes, et l'on compte en moyenne 4 ou 5 individus par tente.

Au delà de ce chiffre, la tribu se fractionne. Les grandes tribus sont en réalité des confédérations, et les luttes sont fréquentes entre leurs fractions.

L'éternel dualisme de toute société, le pour et le contre, s'incarnent généralement en deux familles qui représentent deux sofs, c'est-à-dire les deux partis entre lesquels la tribu se divise.

Le pouvoir échoit tantôt à l'un, tantôt l'autre. Ce dualisme maintient la vie, la tension nerveuse dans ces républiques en miniature.

Dans le Sahara, comme dans presque tous les ksour du Sud, les deux partis rivaux prennent le nom de *sof chergui* et *de sof gharbi*, le parti de l'est et le parti de l'ouest.

Dans les misérables bourgades des ksouriens, une rue, large seulement d'un ou de deux mètres, sépare parfois des ennemis acharnés, qui se livrent de sanglants combats.

Les nomades se partagent de même en campements rivaux qui en viennent fréquemment aux mains.

On a dit que les dénominations de sofs de l'est et de l'ouest rappellent les anciennes luttes entre les envahisseurs venant de l'Orient et les populations déjà fixées dans le pays. Si cette hypothèse est vraie, ces noms ont toutefois perdu toute signification de cette nature.

C'est sur ces luttes intestines constantes que les anciens maîtres du pays, Carthaginois, Romains, Turcs, avaient basé leur politique. Loin de se proposer une pacification impossible, ils se bornaient, suivant leurs intérêts, à favoriser tantôt les uns, tantôt les autres.

Quelques milliers de soldats leur suffisaient pour faire pencher la balance en faveur de leurs protégés du moment.

Cependant, dans les régions où la population est sédentaire, l'organisation sociale est plus complète, mieux fixée ; la famille est mieux constituée, la propriété mieux comprise.

A la tête de la tribu est le caïd, qui réunit à peu près tous les pouvoirs. Il est le chef politique, le représentant responsable de l'autorité française. Il est le chef militaire et commande les goums lorsqu'ils doivent marcher. Il est enfin le collecteur des impôts et il est assisté par le cadi, chargé de rendre la justice.

Cette institution du caïd est commode, parce qu'elle met entre le commandement et la tribu un intermédiaire responsable ; mais elle est dangereuse également, parce que l'autorité des caïds échappe facilement au contrôle du commandement et qu'ils peuvent commettre des exactions qui sont souvent une des causes des insurrections, comme, par exemple, dans l'Aurès, en 1879. L'organisation de la tribu a aussi ses avantages, parce qu'elle met en face du commandement une collectivité plus facile à manier, une responsabilité plus facile à saisir que s'il fallait poursuivre les individus ; mais elle a ses inconvénients, parce qu'elle maintient la solidarité et la cohésion entre des hommes toujours prêts à se révolter.

¹⁹Colonel Noëllat, *loc. cit.*

Il est impossible de modifier cet état de choses dans les populations nomades ; mais partout où la population se fixe au sol, lorsqu'elle entre en contact avec la colonisation européenne et qu'elle devient plus saisissable, il y a toujours intérêt à désagréger la tribu en rattachant l'Arabe, comme individu et non plus comme collectivité, à la commune européenne.

La tribu se décompose en douars, formés de la réunion d'un certain nombre de tentes, de 10 à 30 environ, sous le commandement d'un chef de douar.

C'est par l'intermédiaire de ces chefs que s'exerce l'autorité française, représentée, en territoire civil, par les administrateurs, et, en territoire militaire, par les officiers chefs des bureaux arabes, qui centralisent tout ce qui concerne l'administration ; mais l'autorité des bureaux arabes est plus grande que celle des administrateurs ; ils commandent en même temps qu'ils administrent, et ils exercent des pouvoirs disciplinaires plus étendus

20 .

La discipline imposée aux tribus, et d'accord d'ailleurs avec leurs habitudes traditionnelles, est fort étroite. Les parcours et les campements leur sont assignés d'une manière précise, et il n'est permis ni à une tente de s'écarter du douar, ni à un individu de quitter sa tente, sans autorisation préalable.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que les chefs arabes ont toujours, par eux-mêmes, une influence considérable sur leurs administrés. Ils n'ont, au contraire, souvent, que celle que nous leur attribuons et qu'il est, par conséquent, prudent de ne pas exagérer. Quelques familles sont, il est vrai, en possession d'une certaine autorité héréditaire et l'on est obligé de compter avec elles ; aussi était-il naturel que l'on s'efforçât de diminuer leur prestige, afin de les mettre hors d'état d'en tirer parti contre nous dans un moment de crise.

Ce résultat a été obtenu, peu à peu, dans la majeure partie du Tell ; la tranquillité s'affermissant, les chefs militaires ont vu leur rôle s'amoindrir et les brillants cavaliers de l'époque de la conquête ont des enfants qui ne peuvent s'occuper que de faire valoir leurs domaines. Incapables de lutter contre la colonisation, ils se résignent plus ou moins et quelques-uns bornent leur ambition à briguer les situations qui leur donnent accès dans les conseils généraux.

Dans le Tell, les titres d'aga , de bach-aga, de caïd des caïds, ne sont donc plus que des distinctions honorifiques rappelant l'autorité dont étaient investis les anciens chefs des grandes tribus.

La diversité des sentiments et des habitudes de la population indigène n'est pas moins frappante que la diversité de la configuration de son sol. Il n'y a pas plus de ressemblance entre les habitants de la Kabylie, fixés dans leurs petits villages bâtis en pierre, et les peuplades errantes du Sahara, qu'entre les montagnes abruptes du Djurdjura, couvertes de neige pendant trois mois de l'année, cultivées jusqu'au sommet, et les plaines de sable brûlant du Sahara, où les chameaux des caravanes trouvent à peine à brouter quelques maigres broussailles. Les mesures acceptées, sans trop de répugnance, par les indigènes

²⁰Voir l'arrêté du 14 novembre 1864 (*Bulletin du Gouvernement général de l'Algérie*).

de race berbère, qui sont monogames et dont les tendances démocratiques se rapprochent des nôtres, courraient risque d'être fort mal reçues en dehors du Tell par les chefs des grandes tentes, qui vivent un peu à la manière des patriarches de l'Ancien Testament. Ce sont puissances avec lesquelles il faut continuellement traiter, sans se départir d'une bienveillance attentive, prête à se faire, au besoin, respecter par des actes d'énergie ²¹.

²¹D'Haussonville, *La colonisation officielle en Algérie*.